



BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2012



redefining / standards

MÉCÈNE DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

33, rue Galilée 75116 Paris T +33 (1) 44 43 52 54 F +33 (0) 1 47 23 68 14
info@institut-bosphore.org www.institut-bosphore.org

SOMMAIRE

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT	3
Question du député Lionel Tardy sur la situation des chrétiens en Turquie – 11 septembre & Réponse du ministre des affaires étrangères Laurent Faibus – 9 octobre	3
Question du député Lionel Tardy sur le procès des journalistes en Turquie – 11 septembre & Réponse du ministre des affaires étrangères Laurent Fabius – 9 octobre	3
Question de Jean-Luc Drapeau sur l'apprentissage du français en Turquie – 16 Octobre & Réponses de la ministre déléguée chargée de la francophonie, Yamina Benguigi – 20 novembre et du ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius – 27 novembre	4
ASSEMBLEE NATIONALE	7
Amendement (non soutenu) présenté par Véronique Besse pour l'article 44 du Projet de loi de finances pour 2013 (Turquie/UE) – 10 Octobre.....	7
Commission des affaires étrangères : Extraits de l'audition de Laurent Fabius, ministre des affaires étrangère (Turquie / Syrie) – 11 septembre	8
SENAT - COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES	9
Extraits des auditions sur la situation en Syrie :.....	9
▪ Audition de SE. M. Boutros Assaker, ambassadeur du Liban – 9 octobre	9
▪ Audition de SE. M. Alexandre Orlov, ambassadeur de la Fédération de Russie – 10 octobre	9
▪ Audition de SE. M. Peter Ricketts, ambassadeur du Royaume-Uni – 10 octobre	9
▪ Audition de SE. Mme Suzanne Wasum-Rainer, ambassadeur d'Allemagne – 10 octobre.....	10
▪ Audition de SE. M. Tahsin Burcuoglu, ambassadeur de Turquie – 11 octobre	10
Extrait de l'audition d'Alexandra de Hoop Scheffer, directrice du German Marshall Fund of the United States - France, sur les relations transatlantiques (position des Etats-Unis vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne) – 2 octobre.....	16
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.....	17
Extraits du point de presse sur la Syrie – 20 novembre	17
Entretien de Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé des Affaires européennes avec Alaattin Büyükkaya, ministre délégué des Affaires européennes de Turquie - 5 Novembre	17
Extraits du point de presse : Syrie – CNS / PKK - 12 octobre	18
Déclaration de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères : Tirs d'obus syriens contre le territoire turc - 4 octobre.....	18
Point de presse sur les tirs d'obus syriens contre le territoire turc - 3 octobre.....	19
MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR	20
Réunion du Comité mixte économique et commercial franco-turc sous la présidence de Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur et Zafer Caglayan, ministre turc de l'économie – Paris, 20 novembre.....	20
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	21
Allocution de S.E. Laurent Bili, Ambassadeur de France en Turquie lors du séminaire de l'Institut du Bosphore, Istanbul, 8-9 novembre.....	21
Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la remise des insignes d'Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur à Orhan Pamuk – 29 Octobre	21
Visite à Istanbul de Gérard Collomb, maire de Lyon, 12-13 octobre	21

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Question du député Lionel Tardy sur la situation des chrétiens en Turquie – 11 septembre & Réponse du ministre des affaires étrangères Laurent Faibus – 9 octobre

Q : « M. Lionel Tardy [UMP] attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des chrétiens en Turquie, et notamment sur le problème posé par la fermeture en 1971 du séminaire de Halki. Le patriarche de Constantinople ne pouvant être choisi que parmi les moines résidant en Turquie et formés au séminaire de Halki, le vivier de candidat potentiel risque de se tarir et de menacer la pérennité de ce patriarcat, et par là même de la communauté chrétienne en Turquie. Il souhaite connaître sa position, et l'action que compte mener la France pour obtenir la réouverture du séminaire de Halki et conforter la situation de la communauté chrétienne en Turquie. »

R : « La France est extrêmement attentive au sort des chrétiens d'Orient, auxquels nous unissons des liens historiques particuliers. Elle demeure, dans ce contexte, vigilante quant à la situation des chrétiens de Turquie et note avec satisfaction un certain nombre de mesures prises par le gouvernement turc, telles les restitutions de biens ecclésiastiques. Dans le cadre du processus de rapprochement et de négociation entre la Turquie et l'Union européenne, elle plaide avec ses partenaires européens pour qu'en Turquie tous les citoyens soient traités de la même manière et bénéficient des mêmes garanties. En ce qui concerne le séminaire de Halki, dont l'importance est cruciale pour le Patriarcat oecuménique de Constantinople, la France souhaite vivement que les autorités turques puissent autoriser sa réouverture, ce qui constituerait un geste de grande portée, y compris au plan international. La restitution au Patriarcat oecuménique, le 30 novembre 2010, de l'orphelinat de Büyükada, situé sur l'une des îles des Princes, constitue en ce sens une avancée que la France salue. »

Question du député Lionel Tardy sur le procès des journalistes en Turquie – 11 septembre & Réponse du ministre des affaires étrangères Laurent Fabius – 9 octobre

Q : « M. Lionel Tardy [UMP] attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le procès qui s'ouvre en Turquie le 10 septembre 2012, où seront jugés 44 journalistes, principalement kurdes. Il souhaite connaître la position de la France sur cette atteinte manifeste à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, et les initiatives que le Gouvernement compte prendre à ce sujet. »

R : « La liberté d'expression est un droit fondamental, sauvegardé par le droit international, et qui fait partie intégrante du fonctionnement d'une démocratie pluraliste. La France est profondément attachée à la défense de cette liberté ainsi qu'à la défense de la liberté de la presse et, de façon générale, à la défense des droits de l'Homme partout dans le monde. Dans son rapport de suivi sur la Turquie, publié le 12 octobre 2011, la Commission européenne relève que le droit à la liberté

d'expression est mis à mal par les nombreuses actions en justice et enquêtes engagées à l'encontre de journalistes, d'écrivains, d'universitaires et de défenseurs des droits de l'Homme. Elle considère que ces faits, qui génèrent une véritable autocensure des professions et personnes concernées, sont très préoccupants, et ce d'autant plus qu'ils s'ajoutent à des pressions injustifiées exercées sur les médias. La Commission relève, en outre, que la législation turque actuelle ne garantit pas suffisamment la liberté d'expression à la hauteur de ce que prévoient la Convention européenne des droits de l'Homme et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme, permettant au pouvoir judiciaire de se livrer à des interprétations restrictives de ce droit fondamental. La Commission considère que des efforts supplémentaires importants sont donc requis pour garantir le respect des droits fondamentaux, en particulier la liberté d'expression. Le nombre élevé d'actions en justice et d'enquêtes dont font l'objet certains journalistes en Turquie, ainsi que la pression excessive exercée sur les médias, suscitent également de graves inquiétudes dans notre pays. Les autorités françaises ne peuvent naturellement pas intervenir dans les procédures judiciaires en cours mais elles continuent, à travers le dialogue conduit tant au niveau européen qu'au niveau bilatéral, à inciter la Turquie à clarifier sa législation afin de protéger plus efficacement ces libertés. S'agissant du procès de 44 journalistes qui vient de s'ouvrir en Turquie le 10 septembre dernier, la plupart des journalistes concernés sont détenus dans le cadre de la législation antiterroriste, qui permet de longues périodes d'emprisonnement avant une éventuelle inculpation. Leur situation est suivie de près par les autorités françaises et en particulier par l'ambassade de France à Ankara qui s'informe régulièrement sur l'évolution de la situation de ces personnalités et se montre particulièrement attentive et vigilante au traitement auquel elles sont soumises. »

Question de Jean-Luc Drapeau sur l'apprentissage du français en Turquie – 16 Octobre & Réponses de la ministre déléguée chargée de la francophonie, Yamina Benguigi – 20 novembre et du ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius – 27 novembre

Question : M. Jean-Luc Drapeau [SRC] interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur l'apprentissage du français en Turquie. Depuis des années, l'apprentissage d'une seconde langue est devenu obligatoire. Cependant, l'éducation nationale turque n'attribue pratiquement plus de postes ou de titularisations pour l'enseignement du français. Cela est, pour partie, la conséquence des relations dégradées par le précédent gouvernement entre nos deux pays. Aussi, il lui demande les mesures qu'elle compte prendre pour que le français redevienne une langue vivante applicable et enseignable en Turquie.

Réponse de la ministre déléguée chargée de la francophonie, Mme Yamina Benguigi :

« Si la deuxième langue vivante est obligatoire dans les lycées turcs selon les textes, elle n'est enseignée en réalité que dans les lycées «anatoliens» (lycées publics d'excellence), moins nombreux et accueillant une population d'élèves très sélectionnée.

Par ailleurs, le français est encore pratiqué à titre optionnel en deuxième langue vivante dans de nombreux établissements. Le français est également enseigné en tant que première langue vivante dans 7 lycées publics ou privés. Enfin, la Turquie compte un réseau d'établissements privés bilingues

francophones et le lycée intégré de Galatasaray, qui concernent environ 10.000 élèves. Le gouvernement turc envisage d'étendre le modèle des lycées «anatoliens» à tous les lycées en 2014, ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour une extension de l'enseignement des deuxièmes langues vivantes, et notamment du français.

Au niveau des collèges, la récente mise en place de la loi sur la réforme de l'enseignement a établi un système d'options permettant d'introduire l'étude du Coran, ce que le système antérieur ne permettait pas. L'option deuxième langue vivante étrangère a également été introduite, dans le cadre du développement du plurilinguisme qui est l'un des axes stratégiques du ministère de l'éducation nationale. Dans ce nouveau cadre, l'option «langue arabe» a été choisie par de nombreux élèves à la rentrée de septembre, de pair avec le choix très largement représenté de l'option «étude du Coran». La demande vers d'autres langues nouvellement proposées en option, dont l'allemand et le français, a été limitée par cet engouement pour l'arabe.

Les problèmes bilatéraux liés à la question du génocide arménien ont également pu contribuer à une moindre demande d'enseignement de la langue française. Le système éducatif turc est en pleine mutation, et la rentrée 2012 ne s'est pas déroulée dans des conditions optimales du fait de la récente transformation du cursus scolaire. Il faut donc attendre la stabilisation du nouveau dispositif pour tirer des conclusions et des pistes d'action plus précises. Cependant, l'ambassade de France suit de très près cette situation. Elle a proposé aux autorités éducatives turques son aide pour permettre la réintroduction du français dans les établissements d'où il a disparu et où les parents d'élèves sont demandeurs. L'ambassade a également entamé une campagne de promotion du français auprès des établissements privés. Il faut par ailleurs garder en mémoire que les départements de pédagogie du français des universités continuent à recevoir leur quota habituel d'étudiants. »

Réponse du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius :

R : « Si la deuxième langue vivante est obligatoire dans les lycées turcs selon les textes, elle n'est enseignée en réalité que dans les lycées «anatoliens» (lycées publics d'excellence), moins nombreux et accueillant une population d'élèves très sélectionnée. Par ailleurs, le français est encore pratiqué à titre optionnel en deuxième langue vivante dans de nombreux établissements. Le français est également enseigné en tant que première langue vivante dans 7 lycées publics ou privés. Enfin, la Turquie compte un réseau d'établissements privés bilingues francophones et le lycée intégré de Galatasaray, qui concernent environ 10.000 élèves.

Le gouvernement turc envisage d'étendre le modèle des lycées « anatoliens » à tous les lycées en 2014, ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour une extension de l'enseignement des deuxièmes langues vivantes, et notamment du français. Au niveau des collèges, la récente mise en place de la loi sur la réforme de l'enseignement a établi un système d'options permettant d'introduire l'étude du Coran, ce que le système antérieur ne permettait pas. L'option deuxième langue vivante étrangère a également été introduite, dans le cadre du développement du plurilinguisme qui est l'un des axes stratégiques du ministère de l'éducation nationale. Dans ce nouveau cadre, l'option «langue arabe» a été choisie par de nombreux élèves à la rentrée de septembre, de pair avec le choix très

largement représenté de l'option «étude du Coran». La demande vers d'autres langues nouvellement proposées en option, dont l'allemand et le français, a été limitée par cet engouement pour l'arabe.

Les problèmes bilatéraux liés à la question du génocide arménien ont également pu contribuer à une moindre demande d'enseignement de la langue française. Le système éducatif turc est en pleine mutation, et la rentrée 2012 ne s'est pas déroulée dans des conditions optimales du fait de la récente transformation du cursus scolaire. Il faut donc attendre la stabilisation du nouveau dispositif pour tirer des conclusions et des pistes d'action plus précises. Cependant, l'ambassade de France suit de très près cette situation. Elle a proposé aux autorités éducatives turques son aide pour permettre la réintroduction du français dans les établissements d'où il a disparu et où les parents d'élèves sont demandeurs. L'ambassade a également entamé une campagne de promotion du français auprès des établissements privés. Il faut par ailleurs garder en mémoire que les départements de pédagogie du français des universités continuent à recevoir leur quota habituel d'étudiants. »

ASSEMBLEE NATIONALE

Amendement (non soutenu) présenté par Véronique Besse pour l'article 44 du Projet de loi de finances pour 2013 (Turquie/UE) – 10 Octobre

Amendement présenté par Véronique Besse (députée non inscrit)

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Il s'agit d'un amendement de cohérence avec la politique européenne de François Hollande qui a affirmé durant la campagne présidentielle "*que les conditions de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne n'étaient pas réunies*".(...)

Le président de la commission européenne, José Manuel Barroso, a même évoqué de "*profondes interrogations sur l'adhésion de la Turquie*" à l'Union européenne "*en raison de différences culturelles*".

En dépit de cette réalité, la France verse à la Turquie près de 900 millions d'euros sur sept ans (2007-2013), dont 163,642 millions d'euros pour l'année 2013.(...)

Par ailleurs, la Cour des Comptes européennes, dans un rapport publié en 2010, dénonce la calamiteuse gestion par Bruxelles des milliards de subventions versées par l'Union européenne depuis 2001 au titre de la préadhésion. Ainsi, en 2007, seuls 30 % des objectifs du calendrier de préadhésion avaient été atteints par la Turquie.

Plus récemment, lors de la convention de l'AKP (parti pour la justice et le développement) le 30 septembre dernier, le premier ministre de la Turquie : Recep Tayyip Erdogan n'a fait aucune mention à l'Union européenne. Sans doute s'appuie-t-il sur l'opinion de ses propres compatriotes, qui sont près de 55 % à refuser aujourd'hui l'entrée de leur pays dans l'Union européenne.

Par conséquent, le présent article prévoit de diminuer le prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne d'un montant représentant la part de la France dans l'aide européenne de préadhésion attribuée à la Turquie.(...)

L'amendement : [Cliquez ici](#)

Commission des affaires étrangères : Extraits de l'audition de Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères (Turquie / Syrie) – 11 septembre

Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères : « (...) Près de cent mille personnes [syriennes] se sont réfugiées en Turquie où elles sont accueillies dans de meilleures conditions. Cependant, la Turquie a fixé une limite au nombre de réfugiés qu'elle pouvait recevoir, arrêtant d'abord ce seuil à cinquante mille personnes avant de le porter à cent mille. Ce plafond ne doit pas s'entendre de manière rigide, mais son principe a été réaffirmé ; il explique l'idée, avancée par le gouvernement turc, de créer des zones tampon sur le territoire syrien, où seraient installées les personnes fuyant les combats. La proposition n'a pas eu de suite notamment parce que la question de savoir comment protéger de telles zones demeure irrésolue. (...) »

Axel Poniatowski (UMP) : « (...) Alors que la Syrie vit dans l'épouvante, il est bon que la communauté internationale et spécifiquement la France soutiennent la politique d'assistance aux zones libérées - qui iront se multipliant - initiée par la Turquie dès le deuxième trimestre et qui avait peut-être été insuffisamment appuyée à l'époque. En revanche, nous avons été surpris par une certaine absence de la diplomatie française, cet été, en un moment tragique. Vous êtes depuis lors revenu dans l'action en vous rendant dans la région, mais l'on ne peut que regretter le manque d'efforts diplomatiques manifestes en direction de la Russie et de la Chine. Il y a, certes, blocage, mais la pression de la France et de l'Union européenne, sur la Russie singulièrement, aurait pu être plus forte. »

Jean-Claude Guibal (UMP) : « Les mouvements de réfugiés syriens se traduisent-ils par des flux migratoires entre la Turquie et la Grèce ? Dans l'affirmative, cela pose-t-il un problème dans l'espace Schengen ? (...) »

Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères : « (...) La Turquie a en effet évoqué, monsieur Poniatowski, le concept de « zones libérées », mais c'était dans un esprit légèrement différent : il s'agissait de permettre que les réfugiés puissent s'arrêter dans certaines zones du territoire syrien sans avoir besoin d'entrer en territoire turc. La Turquie a alors proposé la notion de « zone tampon », qu'elle n'a d'ailleurs pas nécessairement reprise par la suite, y compris lors de la réunion du Conseil de sécurité que j'ai présidée le 30 août. (...)

[En Jordanie], nous y avons installé un hôpital destiné aux blessés très graves. Le roi de Jordanie nous en a remerciés. Les blessés nous sont également reconnaissants. Nous ne pouvons pas mettre en place de dispositif analogue dans d'autres pays. Pour sa part, la Turquie a déjà dépensé plus de 350 millions d'euros pour les réfugiés syriens, ce qui est hors de portée pour un pays comme la Jordanie, qui est sous le contrôle du FMI. (...)

Pour le moment, il n'y a pas d'immigration massive en Grèce en provenance de Turquie. Mes collègues grec, chypriote et italien ont toutefois souligné qu'ils seraient confrontés à un véritable problème si la situation devait continuer à se détériorer. (...) »

Le compte-rendu intégral : [Cliquez ici](#)

SENAT - COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

Extraits des auditions sur la situation en Syrie :

Audition de SE. M. Boutros Assaker, ambassadeur du Liban – 9 octobre

Josette Durrieu (Groupe Socialiste) : « (...) que faut-il penser de l'attitude du premier ministre turc M. Erdogan, notamment vis-à-vis des Kurdes ? (...) »

Boutros Assaker : “(...) le Premier ministre Erdogan a récemment renoué avec les ambitions de l'Empire ottoman, selon les analystes. Il avait initié, à ses débuts en tant que chef de gouvernement, une diplomatie du « zéro problème » avec ses voisins. On sait ce qu'il est advenu de cette stratégie puisque la Turquie connaît aujourd'hui des tensions avec l'ensemble de ses voisins. Malgré les tensions avec la Syrie, le fait que la Turquie soit membre de l'Alliance atlantique contribue toutefois à apaiser les tensions et à éloigner le spectre de la guerre avec la Syrie. (...)”

Audition de SE. M. Alexandre Orlov, ambassadeur de la Fédération de Russie – 10 octobre

Alexandre Orlov : “(...) [La Turquie] est un joueur important qui a des ambitions de puissance régionale. Mais toutefois ils ont des problèmes avec les Kurdes et s'ils vont trop loin en Syrie, ils vont avoir la guerre avec les Kurdes sur leur territoire. Est-ce qu'on a vraiment besoin de ça ? Ils savent que la Syrie a une vraie armée et qu'il faut éviter à tout prix que la situation ne dégénère à la libanaise avec une guerre qui dure des années et des années.”

Audition de SE. M. Peter Ricketts, ambassadeur du Royaume-Uni – 10 octobre

Peter Ricketts : “(...) La piste d'une intervention militaire n'est pas d'actualité. Les incidents à la frontière turque sont sérieux, mais nous estimons que la Turquie, membre de l'OTAN, avec laquelle nous sommes solidaires, a eu une réaction proportionnée.

L'option militaire n'est pas ouverte, tout d'abord parce que nous n'avons pas de base légale, en l'absence d'une résolution du conseil de sécurité des Nations unies, mais aussi car celle-ci ne ferait qu'ajouter au niveau de violence. Le contexte syrien est très différent de la Libye, tant sur le plan géographique que démographique ou encore géopolitique. Nous ne pouvons pas dupliquer les mêmes modes d'intervention et nous devons bien reconnaître que la situation actuelle n'est pas satisfaisante.(...)”

Raymond Couderc (UMP) : “Les frictions entre la Syrie et la Turquie peuvent-elles dégénérer par ricochet, je pense notamment au Kurdistan : peut-il être un nouveau foyer d'affrontements ?”

Peter Ricketts: “Le danger de dispersion de la crise existe, même si nous estimons que la Turquie, notre alliée au sein de l'OTAN, a eu une réaction proportionnée et mesurée. Pour le moment les Turcs essaient de calmer le jeu, mais cette frontière reste fragile et sensible.”

Audition de SE. Mme Suzanne Wasum-Rainer, ambassadeur d'Allemagne – 10 octobre

Suzanne Wasum-Rainer : “(...) La semaine passée, l'armée syrienne a tué une femme et ses enfants dans la localité turque d'Akçakale située à la frontière syrienne. Ce genre d'événements montre que le conflit syrien peut très facilement prendre une dimension régionale. Le gouvernement turc a réagi avec beaucoup de sang-froid. Des incidents comparables se sont déjà produits aux frontières avec la Jordanie et le Liban. (...)”

Gérard Larcher (UMP): “Vous avez évoqué la Turquie et son sens de la retenue. Je souhaiterais savoir quel regard l'Allemagne porte sur les voisins de la Syrie. Je pense à la Turquie, mais également au Liban ou à la Jordanie. La situation au Liban est particulièrement critique, l'approche de distanciation du gouvernement est absolument nécessaire pour éviter un embrasement du pays. Comment voyez-vous l'évolution de la situation ?”

Suzanne Wasum-Rainer :” Nous sommes en contact étroit avec la Turquie. Nous ne souhaitons pas que des incidents à la frontière syrienne et d'éventuelles actions de provocations de la part du régime syrien nous conduisent, par le biais de l'OTAN, à un conflit armé. Je dois dire que les autorités turques ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités. Certes, les discussions ont été entamées au sein de l'OTAN au titre de l'article 4. En revanche, les autorités turques n'ont pour l'instant pas évoqué l'article 5.(...)”

Audition de SE. M. Tahsin Burcuoglu, ambassadeur de Turquie – 11 octobre

Daniel Reiner (Groupe Socialiste): “La Turquie est particulièrement concernée par la crise syrienne, en tant que pays voisin. Elle accueille un nombre important de réfugiés et des incidents militaires se sont déroulés ces dernières semaines. Il est important pour la commission de connaître l'appréciation de la Turquie sur cette crise, son origine et surtout sur les moyens d'en sortir.”

Tahsin Burcuoglu: “ Je n'ai pas l'intention d'entrer dans l'historique des relations entre la Turquie et la Syrie où les hauts et les bas se sont succédé, à tour de rôle.

La Turquie avait beaucoup souffert durant le règne du père, Hafez el-Assad, quand le régime syrien soutenait l'organisation terroriste séparatiste PKK et hébergeait son leader et ses cadres supérieurs.

Avec le décès de Hafez el-Assad et l'accès au pouvoir de son fils, M. Bachar el-Assad, nous avons espéré qu'il pourrait y avoir un changement dramatique dans le sens positif du terme dans nos relations avec la Syrie. Nous avons opté pour une politique d'ouverture et nous avons fait des gestes. Le but n'était pas seulement la normalisation et l'amélioration de nos relations bilatérales, mais aussi d'encourager M. Bachar el-Assad pour qu'il avance vers une paix durable avec Israël, pour qu'il commence à mettre une distance entre Damas et Téhéran, pour que le régime s'ouvre au monde occidental et évolue graduellement dans la voie de la démocratie et de l'économie de marché.

Pour cela, nous avons tout essayé et certains progrès ont été enregistrés. En effet, les entreprises turques ont commencé à investir en Syrie. Nous avons accordé l'exemption de visas aux citoyens syriens pour qu'ils se rendent facilement en Turquie pour témoigner du développement de la société turque. Nous avons signé de nombreux accords bilatéraux. Nous avons organisé des réunions conjointes des Conseils des ministres. Le volume du commerce bilatéral et le nombre des touristes ont augmenté considérablement. Nous avons également plaidé en faveur de la Syrie auprès des organisations régionales et internationales. Nous avons eu beaucoup de promesses du côté de M. Bachar el-Assad et toujours espéré que ces promesses seraient honorées.

Notre initiative entre la Syrie et Israël était sur le point d'aboutir, même le texte d'un accord était presque complété. L'opération militaire déclenchée par le gouvernement israélien contre la bande de Gaza a mis malheureusement fin à cet espoir.

Quand on est arrivé au « Printemps Arabe » nous avons conseillé avec insistance au régime syrien de prendre en considération et de respecter les aspirations de son peuple, d'écouter les masses populaires, d'accepter de procéder aux élections libres. M. Bachar el-Assad nous a fait des promesses dans cette direction. Nous avons attendu pour que ces promesses soient respectées et que M. Bachar el-Assad devienne une personnalité comme M. Gorbatchev pour le « Printemps Arabe ». Malheureusement, il n'a pas honoré ses promesses et a préféré être un nouveau Miloeviæ.

Et la Turquie a choisi son camp, aux côtés du peuple syrien, comme la France et la grande majorité des pays membres de l'Organisation des Nations unies.

Aujourd'hui nous sommes devant une crise qui s'aggrave chaque jour davantage.

Le tableau devient de plus en plus sombre. Plus de 30.000 morts, plus de 2,5 millions de personnes déplacées au sein du pays, plus de 300.000 qui ont quitté la Syrie.

Actuellement, nous hébergeons 100.000 Syriens dans douze camps établis et environ 20.000 ont trouvé refuge dans différentes villes de Turquie. La Jordanie, le Liban et, dans une certaine mesure, l'Irak sont également touchés par les flux de réfugiés. Le ministre des affaires étrangères, M. Fabius, a visité, le 17 août dernier, certains camps en Turquie. Les fonds que nous avons déployés pour les camps s'élèvent à plus 250 millions d'euros. Face au nombre croissant de Syriens, il devient difficile pour la Turquie de répondre seule aux besoins de ces personnes.

Les actions du régime syrien contre son peuple et contre les pays voisins constituent une menace sérieuse à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

La Turquie participe activement à tous les efforts régionaux et internationaux pour trouver une solution à cette crise. Nous avons organisé à Istanbul la deuxième réunion du Groupe des Pays amis du peuple syrien dont la troisième a été tenue le 5 juillet dernier à Paris. La quatrième est prévue à Rabat.

Je n'ai pas abordé dans ce propos introductif les questions liées à l'organisation de l'opposition syrienne, à l'impuissance du Conseil de sécurité des Nations unies, ou relatives aux incidents militaires récents, préférant répondre sur ces points à vos questions et partager avec la commission notre évaluation de la situation."

Christian Cambon (UMP): “A quel niveau de gravité estimez-vous les incidents de frontières qui ont eu lieu récemment ? Quelle appréciation portez-vous sur l'échec du Conseil de sécurité des Nations unies ? Compte tenu de son impuissance, la Turquie envisage-t-elle une solution grâce à l'action des pays de la région et quel rôle la Turquie pourrait-elle jouer dans ce cadre ? La dégradation de la situation ne risque-t-elle pas de relancer les difficultés avec les Kurdes ?”

Tahsin Burcuoglu : “En ce qui concerne les incidents frontaliers, au mois de juin dernier, un avion de reconnaissance turc sans armes a été abattu dans l'espace international en Méditerranée orientale. Il y a eu des excuses non officielles de la partie syrienne. Nous avons indiqué qu'il y aurait des réactions si cela se reproduisait.

A partir du 20 septembre, il y a eu des tirs d'obus d'artillerie qui ont fait des dégâts et un blessé. Nous avons fait des représentations au consulat général de Turquie à Istanbul, qui est resté ouvert après la fermeture des ambassades, et averti les Syriens qu'il y aurait des représailles du côté turc en cas de nouvel incident.

Le 3 octobre, il y a eu 5 morts dans la population civile. C'est un incident très sérieux. Ceci a entraîné une riposte. Désormais, à chaque tir, il est répondu par un nombre de tirs deux fois plus important. Le lendemain, l'Assemblée nationale a autorisé le gouvernement à donner les ordres nécessaires à l'armée turque pour se déployer afin de protéger la population locale et la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Turquie. Ce n'est pas une déclaration de guerre, mais la mise en oeuvre des dispositions constitutionnelles et démocratiques qui permettent au Parlement de donner au gouvernement les moyens d'agir. La Turquie a saisi l'OTAN, en application de l'article 4 - et non de l'article 5. Le Conseil de l'OTAN a publié une déclaration. La France a fait une déclaration qui a été très bien appréciée en Turquie car elle exprimait la solidarité et le soutien d'un pays allié. Les instances des Nations unies ont également réagi. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont réagi dans un premier temps en exprimant leur solidarité mais en appelant à la retenue, ce qui n'a pas été très bien accueilli, car la Turquie était victime de l'agression et se trouvait placée sur le même plan que l'agresseur. Ceci a été, dans un second temps, rectifié.

Hier, la Turquie a reçu une information selon laquelle un avion de ligne syrien effectuant la liaison Moscou-Damas transportait du matériel militaire sans déclaration préalable. Il a été intercepté, forcé d'atterrir à Ankara, et fouillé. Il a été trouvé du matériel de communication et des pièces électroniques susceptibles d'être utilisées comme composants de missiles. En application du droit international et des règles de l'Organisation internationale de l'aviation civile, ces matériels doivent être déclarés et leur transport est soumis à autorisation. Ce n'était pas le cas, c'est pourquoi le gouvernement turc avec l'accord du Premier ministre a agi. Le matériel a été confisqué et l'avion, un Airbus A320, a pu repartir avec ses 35 passagers (17 Russes et 18 Syriens). Nous allons maintenant expertiser ce matériel et cette expertise sera rendue publique.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité des Nations unies, une comparaison peut être faite avec la situation en Bosnie, de nombreuses personnes ont été victimes de son blocage. C'est la même situation. Il est dommage que les Russes essaient de régler leurs comptes avec l'Occident sur le dossier

syrien. Nous avons une communication élaborée avec les Russes, nous attendions une visite de M. Poutine en Turquie qui a été reportée, mais ceci est sans lien avec l'incident d'hier soir. Mais il y a un problème avec la position de la Russie. Nous avons beaucoup travaillé avec la France, les États-Unis, le Royaume-Uni pour convaincre les Russes de l'intérêt d'avoir au moins des zones tampons pour héberger les personnes déplacées, cela n'a pas été possible. Il y a bien eu une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU mais elle ne peut pas agir même dans le domaine humanitaire. Nous avons proposé des zones de sécurité, frontalières de la Turquie, mais sans résultat à cause du blocage du Conseil de sécurité.

Nous travaillons avec l'opposition mais celle-ci devient de plus en plus fragmentée et elle comprend maintenant des éléments plus radicaux qui risquent de dominer avec le temps. Ceci constitue un danger. L'opposition civile ne fonctionne pas bien, certains soutiennent la résistance armée, comme l'ancien président du Conseil national syrien (CNS), M. Burhan Ghalioun. Elle est divisée entre l'opposition exilée qui n'a pas assez de contacts avec les réalités locales depuis de nombreuses années et ceux qui sont sur place. Cela est compliqué.

Nous espérons avoir une évolution dans le bon sens du régime. Au début du printemps arabe, nous avons essayé de convaincre M. Bachar el-Assad d'évoluer. Le premier ministre turc, M. Erdogan a fermement conseillé à M. el-Assad d'écouter son peuple et de répondre à ses aspirations. A chaque fois, il y a eu des promesses mais elles n'ont pas été tenues. D'où notre conviction qu'il ne peut plus rester en place et qu'il doit partir.

Dans les pays frontaliers, il y a des fragilités : le gouvernement central irakien de M. Maliki, à majorité chiite, exprime une certaine solidarité confessionnelle avec le régime syrien qui complique les choses. Le Liban a tenu bon jusqu'à maintenant, même le Hezbollah observe une certaine retenue. En Jordanie, la situation devient difficile car il y a eu des manifestations et une poussée de radicalisation islamiste. Le Qatar et l'Arabie Saoudite soutiennent l'opposition, mais on ne voit pas quelle solution ils prévoient exactement pour l'avenir de la Syrie. Nous avons des relations avec eux et les objectifs à atteindre au-delà de la chute du régime sont en discussion.

Il y a un problème avec la radicalisation de l'opposition par la présence des salafistes et de certains éléments d'Al-Qaïda. C'est inquiétant car ces groupes sont mieux organisés, avec des réseaux d'approvisionnement en armes, et ils risquent de dominer les autres éléments de l'opposition. D'après nos services, l'opposition contrôle environ 65 % du territoire. Les grandes villes restent sous le contrôle du régime, mais dans les zones rurales, des comités locaux civils ou armés ont pris le pouvoir. Nous essayons d'établir des contacts et de les aider à s'organiser pour les besoins vitaux notamment. Il y aura une réunion à Paris, le 17 octobre pour coordonner nos efforts en direction de ces comités, pour les aider et faire en sorte qu'ils respectent les demandes des populations locales.

On accuse parfois la Turquie de jouer la carte du sunnisme, mais nous n'avons aucune intention de rétablir le Califat.

Ce qui est regrettable, c'est l'augmentation du nombre de victimes et le blocage du conseil de sécurité. La réforme du Conseil de sécurité ou son élargissement ne changera rien, si un droit de veto est

maintenu. Nous travaillons avec les Russes et les Chinois. Auront-ils une chance de réviser leurs positions ? Pour le moment, ils continuent de bloquer les choses.

L'Iran apporte au régime un soutien logistique et en personnel, mais laisse aussi entrer les armes à travers l'Irak. Il y a un axe chiite ; Iran, gouvernement central irakien, Syrie, Hezbollah au Liban. La Syrie est donc un enjeu très fort pour l'Iran.

La Syrie est une mosaïque confessionnelle et de populations : sunnites, alaouites, chrétiens de différentes obédiences (orthodoxes, catholiques, arméniens) kurdes, druzes, turkmènes... Les chrétiens hésitent beaucoup à choisir leur camp, ils étaient à l'aise avec le régime en place ; avec la radicalisation, ils ont peur de perdre leur statut. Il est important de leur donner des garanties. Nous communiquons avec tous les segments de la société syrienne. La Syrie de demain devra respecter les droits de toutes les communautés, le droit des femmes et évoluer avec le temps vers la démocratie avec les efforts de toutes les composantes de la société.

En ce qui concerne les Kurdes, le groupe majoritaire travaille avec la Turquie -nous les aidons, nous les hébergeons- et avec M. Barzani en Irak, mais il y a une minorité qui coopère avec une organisation proche du PKK. C'est un problème pour la Turquie mais aussi pour la région kurde d'Irak, dirigée par M. Barzani avec laquelle nous avons de bonnes relations politiques et économiques.

Leila Aïchi (Groupe écologiste): “Une intervention militaire en Syrie de la communauté internationale est-elle crédible ?”

Tahsin Burcuoglu: “Elle serait possible avec l'accord ou la compréhension du Conseil de sécurité. A défaut, si la situation devenait chaotique avec des massacres en masse ou l'utilisation d'armes chimiques, il n'est pas exclu que des pays de la région et les autres se mobilisent pour une ingérence militaire afin de sauver le peuple syrien et rétablir la paix et la stabilité dans la région.

Nathalie Goulet (UDI-UC): “La Turquie a-t-elle identifié une opposition crédible et des interlocuteurs au sein de celle-ci ? Quelle est votre appréciation de l'intervention des salafistes dans ce qui s'apparente à une guerre civile ? Quel type d'aide la Turquie reçoit-elle de l'OTAN pour assurer sa protection ? Je profite de l'occasion pour demander très officiellement l'audition de l'ambassadeur d'Iran.”

Tahsin Burcuoglu: “Nous soutenons le Conseil national présidé par M. Sayda qui est d'origine kurde et les encourageons à travailler avec l'opposition de l'intérieur. L'Armée libre est présente, elle a eu son commandement en Turquie, mais maintenant celui-ci est en Syrie.

Nous pensons que deux personnalités sont susceptibles de jouer un rôle. L'ancien Premier ministre, M. Riad Hijab, qui s'est exilé en Jordanie alors qu'il était chef du gouvernement, peut être en mesure de rassembler une grande partie de l'opposition. Au sein du régime, le vice-président M. Farouk al Charah peut être la personnalité en mesure de diriger un gouvernement de transition, un peu comme cela s'est déroulé au Yémen. Cela pourrait constituer la possibilité d'avoir un interlocuteur du côté du régime pour commencer à parler avec l'opposition et mettre en place des institutions intérimaires. Du côté de l'opposition, en dehors de M. Riad Hijab, il y a peu de chance d'avoir un rassemblement. Mais il faut tenir compte des compétitions entre l'opposition extérieure qui s'exprime librement et ceux qui

combattent et risquent leur vie à l'intérieur. Il y a aussi ceux qui commencent à diriger les régions libérées avec, sous-jacents, les chefs locaux et traditionnels. Il y aura prochainement une réunion des différentes composantes à Doha. Nous espérons qu'il en sortira quelques solutions crédibles et acceptables.

Les salafistes en Syrie sont plutôt des gens qui viennent de l'extérieur. La tendance salafiste était peu visible en Syrie jusqu'à maintenant. Il y a des suspicions de liens de ces groupes avec certains pays.

S'agissant de l'OTAN, la Turquie n'a pas invoqué l'article 5. Ce faisant, comme c'est la pratique habituelle dans ce type de circonstances, les instances militaires de l'OTAN mettent en place une planification qui pourrait être utilisée, le cas échéant. Mais, pour l'instant, il n'y a pas de demande officielle de la Turquie pour une aide militaire de l'OTAN."

Christian Poncelet (UMP): "Dans la situation en Syrie, il entre une dimension religieuse essentielle. C'est une guerre religieuse qui est engagée avec les intégristes de toutes les sensibilités. Les Russes, qui ont été confrontés à ce problème en Tchétchénie, et les Chinois, qui ont des soucis avec les Ouighours, partagent cette analyse et sont sensibles à cette question. Je comprends, même si je n'approuve pas leurs positions sur ce dossier."

Tahsin Burcuoglu : "Il y a une inquiétude réelle. C'est une affaire de choix politique. La poussée religieuse extrémiste est inquiétante, c'est pourquoi, il importe d'agir rapidement pour sortir de la crise car elle laisse le champ libre à tout le monde. Nous savons que les transitions sont compliquées, nous le voyons bien en Libye. Mais le maintien du régime en place, qui est discrédité et affaibli, n'offre pas plus de garantie de stabilité à cet égard."

Gérard Larcher (UMP): "La Russie est une des clefs de la décision. Elle est consciente qu'il faudra trouver des interlocuteurs dans le clan Assad pour ouvrir des discussions. La presse turque a évoqué le nom du vice-président syrien. Est-ce que cette option conviendrait à la Russie ? Elle me semble plus attachée à défendre ses intérêts stratégiques que la famille el-Assad. La clef, en revanche, ne me paraît pas être à Téhéran. Voyez-vous un moyen pour débloquer cette situation en ralliant l'accord de la Russie ?"

Tahsin Burcuoglu : "On a déjà essayé de rassurer la Russie sur le maintien de ses intérêts. On parle avec les Russes au sujet des solutions de transition. Si les Russes acceptent une telle solution, il faudra qu'ils soient en mesure de convaincre M. Bachar el-Assad de confier les pleins pouvoirs à la personnalité désignée de son camp pour négocier avec l'opposition et aller vers un régime de transition.

Du côté de l'opposition, il faudra que cette procédure soit acceptée, cela est sans doute possible, avec le soutien et les pouvoirs de conviction des pays qui la soutiennent.

Il reste pour le moment à convaincre M. Bachar el-Assad sur une question qui touche aussi, d'une certaine façon, à sa survie."

Daniel Reiner (Groupe Socialiste): Je vous remercie et je vous exprime, une nouvelle fois, notre solidarité à la suite des attaques que votre pays a subies récemment.

Le compte rendu intégral des auditions: [Cliquez ici](#)

Extrait de l'audition d'Alexandra de Hoop Scheffer, directrice du German Marshall Fund of the United States - France, sur les relations transatlantiques (position des Etats-Unis vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne) – 2 octobre

Jean-Claude Peyronnet (Groupe Socialiste): « (...) quelle est l'attitude américaine sur l'adhésion de la Turquie à l'Europe »

Alexandra de Hoop Scheffer : « (...) En 2009, le président Obama avait fait part de son souhait de voir la Turquie intégrer l'Union européenne, reprenant à son compte la position suivie depuis longtemps par les Etats-Unis vis-à-vis de la Turquie, alliée traditionnelle et membre de l'OTAN. Mais il l'a fait à un moment où les négociations d'adhésion de la Turquie stagnaient et où une certaine fatigue se fait sentir sur l'élargissement de l'UE. Il a néanmoins compris rapidement qu'il ne fallait plus aborder publiquement ce sujet avec ses homologues européens, comme cela avait pu être le cas sous Clinton et Bush. Barack Obama a en quelque sorte intériorisé les lignes rouges des Européens, comme sur d'autres dossiers (Afghanistan).

M. Obama a également essayé, en vain, d'utiliser la Turquie comme un relais de sa politique et des intérêts américains au Moyen-Orient. Dès le début de son administration, Obama a envisagé la Turquie comme la passerelle pour les Etats-Unis vers le Moyen-Orient et le premier ministre Erdogan serait le dirigeant qui pourrait l'aider à réaliser sa grande vision : réduire la posture des Etats-Unis au Moyen-Orient, engager l'Iran et la Syrie, et négocier une paix israélo-arabe complète. On lui reproche aujourd'hui d'avoir trop compté sur la Turquie pour faire avancer ses intérêts stratégiques dans la région, tout comme on lui reproche de trop déléguer à l'Arabie saoudite et au Qatar pour régler la question syrienne. (...)

Le compte rendu intégral : [Cliquez ici](#)

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Extraits du point de presse sur la Syrie – 20 novembre

“Q - L'OTAN vient d'accéder à la demande des Turcs d'accepter de déployer une batterie de Patriot. Cela préfigure-t-il la réalisation de ce que les Turcs ont toujours demandé à savoir une zone tampon ou une «no fly zone» dans cette région ? (...)

R - Sur le déploiement de missiles à la frontière entre la Turquie et la Syrie, il ne faut pas surinterpréter la demande turque. En ce qui concerne la position française, vous savez que nous avons toujours soutenu les demandes turques s'agissant de la sécurité du pays. Nous avons toujours témoigné dans les termes les plus nets notre solidarité face aux attaques dont la Turquie était victime à sa frontière en provenance de Syrie. De manière plus générale, la France et la Turquie sont sur la même ligne s'agissant de la crise syrienne, et cela depuis le début. (...)

Q – (...) Les missiles Patriot ne peuvent pas arrêter le genre de roquettes que l'armée syrienne a tiré sur la Turquie mais peuvent arrêter des roquettes vraiment stratégiques, c'est une batterie stratégique, ce n'est pas comme le dôme de fer israélien, qui est une batterie tactique. Donc je ne vois pas du tout son intérêt mis à part pour marquer un drapeau et ou préfigurer une «no flight zone». Militairement le Patriot n'a rien à voir avec le genre de petites roquettes arrivées en Turquie. Je n'appelle pas forcément une réponse mais s'il y en avait une, je la prends. Les Patriot 3 sont insensés dans un contexte comme celui-là. C'est complètement disproportionné, ce n'est pas fait pour une roquette de 20 km. (...)

R - S'agissant des missiles Patriot, le sujet se pose pour nous sous un angle différent. S'il y a une demande turque spécifique dans le cadre de l'OTAN, notre réponse sera faite compte tenu du soutien et de la solidarité que nous avons toujours manifestés à la Turquie, compte tenu de la similarité d'analyse que nous faisons sur la crise syrienne et les moyens d'y remédier et compte tenu aussi de la nécessité pour les Turcs de se protéger des débordements sur son propre territoire. Étant donné ce que je viens de rappeler, je vois mal que politiquement nous nous formulions une objection. (...)

Entretien de Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé des Affaires européennes avec Alaattin Büyükkaya, ministre délégué des Affaires européennes de Turquie - 5 Novembre

“Le ministre délégué chargé des Affaires européennes a reçu le 5 novembre Alaattin Büyükkaya, ministre délégué des Affaires européennes de Turquie, dans le cadre d'un déplacement que ce dernier effectue à Paris les 5 et 6 novembre.

Cet entretien a notamment été l'occasion d'évoquer les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, cet entretien a permis aux deux ministres de discuter de la mise en œuvre de l'accord de réadmission entre la Turquie et l'UE et des étapes nécessaires du dialogue entre les deux parties sur les visas.

Les ministres ont eu aussi l'occasion d'aborder les enjeux bilatéraux, notamment nos relations politiques, ainsi que de faire un tour d'horizon des principales questions régionales, en particulier la situation en Syrie."

Extraits du point de presse : Syrie – CNS / PKK - 12 octobre

« (...) Q : Ce week-end il y a beaucoup de représentants kurdes à Paris. Est-ce qu'il y a des rendez-vous prévus, avec qui ?

R : Il n'y a pas de rendez-vous à ma connaissance ce week-end.

Q : Adem Uzun, un des responsables du lien du PKK a été arrêté en France, mis en prison pour des raisons de marchand des armes lourdes à Paris dans une opération de 1.200.000 euros par le juge anti-terroriste et KNK c'est une branche politique du PKK, ils expliquent que c'est lié à cette conférence qui aura lieu à l'Assemblée Nationale avec les kurdes. Ils disent que ce Monsieur est venu à Paris pour organiser cette conférence et M. Erdogan était en colère contre la France parce que la France ne se bat pas assez contre le PKK. Est-ce qu'il y a un lien entre mise en prison de Adem Uzun et cette conférence? Est-ce que la Turquie a demandé une extradition ? Quelle est la position de la France par rapport à cette accusation ?

R : S'il y a une enquête en cours, un juge saisi, des charges qui ont été retenues, c'est au Ministère de la Justice qu'il faut poser cette question. »

Point de presse intégral : [Cliquez ici](#)

Déclaration de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères : Tirs d'obus syriens contre le territoire turc - 4 octobre

"Je condamne avec la plus grande fermeté les tirs d'obus syriens contre la ville turque de Akçakale qui ont causé la mort de cinq civils, une femme et ses quatre enfants, ainsi que des blessés. J'adresse les condoléances de la France au gouvernement et au peuple turcs, ainsi qu'aux familles des victimes.

Cette violation du droit international constitue une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales. La communauté internationale ne peut pas accepter que le régime syrien poursuive ses actes de violence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Il faut y mettre fin sans délai.

Je me suis entretenu hier avec le Ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu que j'ai assuré du soutien et de la solidarité de la France. Les consultations se poursuivent aux Nations Unies comme à l'OTAN. La France, comme les autres Alliés, se tient aux côtés de la Turquie.

Je souhaite et demande que l'ensemble de la communauté internationale, en particulier à travers le Conseil de sécurité, fasse passer clairement et rapidement un message de condamnation et de grande fermeté aux autorités syriennes.”

Point de presse sur les tirs d'obus syriens contre le territoire turc - 3 octobre

“Nous condamnons fermement les tirs d'obus ayant causé la mort d'au moins cinq personnes sur le territoire turc à la frontière avec la Syrie.

La Turquie est notre alliée. Le ministre [Laurent Fabius] vient de s'entretenir avec son homologue turc M. Ahmet Davutoglu. Il lui a exprimé nos condoléances, notre solidarité et notre plein soutien.”

MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR

Réunion du Comité mixte économique et commercial franco-turc sous la présidence de Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur et Zafer Caglayan, ministre turc de l'économie – Paris, 20 novembre

“Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur et Zafer Caglayan, ministre de l'économie, ont présidé, le 20 novembre, la 3ème session du Comité mixte économique et commercial franco-turc.

Ce premier rendez-vous économique à haut niveau depuis près de deux ans a permis de confirmer le retour du climat de confiance entre les deux capitales et de dresser une feuille de route ambitieuse pour les relations économiques.

Trois groupes de travail ont été lancés, respectivement sur l'énergie (efficacité énergétique et nucléaire notamment), l'agro-alimentaire et l'agriculture ainsi que sur les services urbains. Un premier point d'étape de leurs travaux sera établi à l'occasion de la visite qu'effectuera Nicole BRICQ mi-janvier en Turquie.

Avec les entreprises présentes lors d'un déjeuner de travail, les Ministres ont également insisté sur l'importance des partenariats sur pays tiers entre entreprises françaises et turques. Plusieurs exemples concrets existent déjà, en Irak, en Croatie et au Turkménistan notamment. Les Ministres ont convenu d'amplifier ce mouvement. Pour ce faire, un accord a été signé, en présence des Ministres, entre les assureurs-crédits (Coface et Turk Exim Bank), afin de financer ensemble ces projets.

"Je crois que nous avons ce jour, avec le Ministre de l'Economie turc, ouvert une nouvelle page de notre relation économique, dans l'amitié, le respect. Les projets que nous entendons mener ensemble à l'export témoignent de cette nouvelle ambition, au-delà des opportunités majeures que représente ce pays aussi bien en termes d'infrastructures que de consommation courante. J'en fais l'une de mes priorités" souligne Nicole BRICQ."

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Allocution de S.E. Laurent Bili, Ambassadeur de France en Turquie lors du séminaire de l'Institut du Bosphore, Istanbul, 8-9 novembre

« Le IVème séminaire annuel de l'Institut du Bosphore, ayant pour thème « Europe en crise : impact, défis et opportunités pour la France et la Turquie » s'est tenu les 8-9 novembre à Istanbul avec la participation d'Ali Babacan, Vice-Premier Ministre de la Turquie, et de S.E. Laurent Bili, Ambassadeur de France en Turquie. Cette quatrième édition a réuni plus de 100 personnalités françaises et turques des mondes politique, économique, intellectuel et médiatique. Parmi lesquelles : Hélène Flautre, Députée européenne, Co-présidente de la Commission parlementaire mixte UE-Turquie, Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires étrangères & Députée, Henri de Castries, Président-directeur général d'AXA, Faruk Loğoğlu, Député & Vice-président du CHP et Thierry Mariani, Député, Ancien Ministre français chargé des Transports. »

Pour lire le discours de l'Ambassadeur : [Cliquez ici](#)

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la remise des insignes d'Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur à Orhan Pamuk – 29 Octobre

“Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a remis le lundi 29 octobre 2012 dans les salons de la rue de Valois la légion d'honneur à l'écrivain turc Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature 2006 et titulaire du prix Sonning 2012. “

Pour le discours de la Ministre : [Cliquez ici](#)

Visite à Istanbul de Gérard Collomb, maire de Lyon, 12-13 octobre

« Le sénateur-maire de Lyon, M. Gérard Collomb, s'est rendu à Istanbul les 12 et 13 octobre, visite au cours de laquelle il a pu notamment rencontrer MM. Kadir Topbas, maire d'Istanbul, qui a organisé un dîner en son honneur, et M. Mustafa Sever, vice-ministre de l'économie. Il a également eu des échanges avec des représentants de la communauté d'affaires françaises à Istanbul lors d'un déjeuner offert par l'Ambassadeur de France en Turquie, M. Laurent Bili.

A l'occasion de cette visite, le maire de Lyon a visité le chantier de Marmaray. Il a par ailleurs participé à une soirée consacrée à la gastronomie lyonnaise organisée par la Chambre de commerce franco-turque de Lyon. Au total, dix grands chefs venus de Lyon ont participé à l'événement. "La coopération entre Lyon et Istanbul est riche d'avenir. Nous avons une grande histoire gastronomique à Lyon et nous aimerions qu'Istanbul fasse partie de notre réseau international "Délices", a déclaré M. Gérard Collomb au terme de la soirée. »